

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 8 AVRIL 2026

Présents : M. MOUTET, maire-président, Mme LOISON, MM. LAPLACE, CLEMENCEAU, Mmes DARRIEUTORT, PERES, M. PERRIN, Mme DOMBLIDES, adjoints, M. CHALARON, Mmes NARIOO, CAZALIS, LABARERE, M. GORMAND, Mmes LABAISSE, CORIC, MM. FONS, PEDEDAUT, BESSAUD, Mme ROUX, M. POLLE, Mmes CARREZ, PIT, LAMAZERE DESTUGUES, MM. CRESSON, DELTEIL, BERGES

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme COUDROY (pouvoir à M. LAPLACE), MM. LARTIGUE (pouvoir à M. GORMAND), MELIANDE (pouvoir à Mme DOMBLIDES), Mme DESTAINVILLE (pouvoir à Mme CAZALIS), MM. VICARD (pouvoir à M. CLEMENCEAU), MORNAY (pouvoir à Mme NARIOO), Mme DEBRAY (pouvoir à M. CRESSON)

Secrétaire de séance : M. CLEMENCEAU

26 – 53 - CRÉATION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES

Rapport présenté par Madame LOISON, maire-adjoint :

Le Maire expose qu'en application de l'article L.2121-22 Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises et composées exclusivement de conseillers municipaux.

Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Lors de cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le Maire propose de créer 4 commissions composées chacune de 12 membres dont 9 membres du groupe majoritaire et 1 membre de chaque groupe d'opposition, qui seront chargées d'examiner les objets suivants :

- Sport – Éducation/Jeunesse – Culture
- Social – Solidarité – Citoyenneté – Santé
- Transition – Urbanisme – Économie/Commerce – Sécurité
- Finances – Administration générale – Ressources humaines

Il appartient au Conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission et de procéder à leur nomination.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, les membres des commissions municipales sont désignés par vote à bulletin secret, sauf décision contraire prise à l'unanimité. Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 31 voix pour – 2 abstentions (Mmes LAMAZERE DESTUGUES, PIT) :

- décide la création des quatre commissions énumérées ci-avant pour la durée du mandat,
- fixe le nombre de membres de chaque commission à douze,
- procède à la désignation des membres au sein de chaque commission municipale.

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions et la volonté unanime du Conseil municipal de ne pas recourir au scrutin secret, en conformité avec les dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, sont désignés (au sein des commissions suivantes en appliquant le principe de représentation proportionnelle des différents groupes composant le Conseil municipal) :

• **Sport – Éducation/Jeunesse – Culture :**

- Aurélie DARRIEUTORT (issue de la liste MOUTET)
- François VICARD (issu de la liste MOUTET)
- Pierrette DOMBLIDES (issue de la liste MOUTET)
- Véronique LABAISSE (issue de la liste MOUTET)
- Marie CARREZ (issue de la liste MOUTET)
- Mélanie ROUX (issue de la liste MOUTET)
- Sandra PERES (issue de la liste MOUTET)
- Rodolphe BESSAUD (issu de la liste MOUTET)
- Marie-Josée NARIOO (issue de la liste MOUTET)
- Jeanne LAMAZERE DESTUGUES (issue de la liste LAMAZERE DESTUGUES)
- Kethlyn DEBRAY (issue de la liste CRESSON)
- Eric DELTEIL (issu de la liste DELTEIL)

• **Social – Solidarité – Citoyenneté – Santé :**

- Pierrette DOMBLIDES (issue de la liste MOUTET)
- Valérie DESTAINVILLE (issue de la liste MOUTET)
- Danièle CAZALIS (issue de la liste MOUTET)
- Cédric PERRIN (issu de la liste MOUTET)
- Muriel LABARERE (issue de la liste MOUTET)
- Mélanie ROUX (issue de la liste MOUTET)
- Etienne FONS (issu de la liste MOUTET)
- Valérie CORIC (issue de la liste MOUTET)
- Benjamin POLLE (issu de la liste MOUTET)
- Jeanne LAMAZERE DESTUGUES (issue de la liste LAMAZERE DESTUGUES)
- Kethlyn DEBRAY (issue de la liste CRESSON)
- Eric DELTEIL (issu de la liste DELTEIL)

• **Transition – Urbanisme – Économie/Commerce – Sécurité :**

- Cécile COUDROY (issue de la liste MOUTET)
- Jean-René LAPLACE (issu de la liste MOUTET)
- Frédéric PEDEDAUT (issu de la liste MOUTET)
- Jean-Pierre CHALARON (issu de la liste MOUTET)
- Bernard MELIANDE (issu de la liste MOUTET)
- Denis LARTIGUE (issu de la liste MOUTET)
- Eric GORMAND (issu de la liste MOUTET)
- Jérôme CLEMENCEAU (issu de la liste MOUTET)
- Lionel MORNAY (issu de la liste MOUTET)
- Jean-Michel BERGES (issu de la liste LAMAZERE DESTUGUES)
- Nicolas CRESSON (issu de la liste CRESSON)
- Eric DELTEIL (issu de la liste DELTEIL)

• **Finances – Administration générale – Ressources humaines :**

- Marylie LOISON (issue de la liste MOUTET)
- Cécile COUDROY (issue de la liste MOUTET)
- Jean-René LAPLACE (issu de la liste MOUTET)
- Jérôme CLEMENCEAU (issu de la liste MOUTET)
- Aurélie DARRIEUTORT (issue de la liste MOUTET)
- Sandra PERES (issue de la liste MOUTET)
- Denis LARTIGUE (issu de la liste MOUTET)
- Cédric PERRIN (issu de la liste MOUTET)
- Pierrette DOMBLIDES (issue de la liste MOUTET)
- Fabienne PIT (issue de la liste LAMAZERE DESTUGUES)
- Nicolas CRESSON (issu de la liste CRESSON)
- Eric DELTEIL (issu de la liste DELTEIL)

Le Conseil municipal prend acte de ces nominations.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 8 avril 2026
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Benjamin MOUTET
Maire d'Orthez/Sainte-Suzanne**

Publiée le



Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le



ID : 064-216404301-20260408-26DEL53-DE

